

Communiqué de presse

Contact: Caroline Dupuy
Tél.: +352 42 124 7552
E-mail: Caroline.dupuy@lu.ey.com

26 janvier 2009

Le « VAT package » ou « paquet TVA » : De nouvelles règles pour 2010



Luxembourg, le 26 janvier 2010 - Ernst & Young annonce la parution d'un nouvel ouvrage intitulé « VAT package - New rules for 2010 » édité par Promoculture.

La mise en œuvre des nouvelles règles de TVA du fameux « VAT package » ou « paquet TVA » applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 constitue en effet l'un des changements les plus radicaux du système de TVA depuis le début du « Marché Unique » en 1993. Les entreprises doivent désormais répondre à de nouvelles obligations administratives en matière de TVA conformément à ce « paquet TVA », cet ensemble de textes adoptés par le Conseil Ecofin en février 2008. La loi du 11 novembre 2009 portant transposition des directives européennes constitutives du "Paquet TVA", a été publiée au Mémorial A 216/2009 du 11 novembre 2009.

Ce paquet TVA a principalement pour effet de modifier le lieu des prestations de services, et d'introduire une nouvelle procédure de remboursement de TVA pour les assujettis établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne que celui dans lequel la TVA est encourue.

Aussi, ce nouvel ouvrage écrit par Yannick Zeippen et Jacques Verschaffel, respectivement Partner et Executive Director chez Ernst & Young à Luxembourg reprend et explique en détails, d'un point de vue théorique et pratique, les règles de ce fameux « paquet TVA », mais développe également son impact pour les sociétés basées au Luxembourg. Il donne également plus de précisions sur la localisation des prestations de services, la nouvelle procédure de remboursement de la TVA et les nouvelles obligations déclaratives découlant de ce « paquet TVA ».

L'ouvrage « VAT package - New rules for 2010 » est disponible en librairie ou directement chez l'éditeur Promoculture et peut-être commandé via internet à l'adresse suivante :
www.ey.com/LU/en/Services/Tax

Pour toute information complémentaire sur ce sujet, veuillez contacter Yannick Zeippen (yannick.zeippen@lu.ey.com) ou Jacques Verschaffel (jacques.verschaffel@lu.ey.com).

A propos d'Ernst & Young

Ernst & Young est l'un des leaders mondiaux de services professionnels en audit, fiscalité, transaction et services de conseil. Au quotidien, nos valeurs communes et notre engagement inébranlable pour la qualité guident nos 144.000 collaborateurs mondialement. C'est en accompagnant nos employés, nos clients et tous nos interlocuteurs dans la valorisation de leur potentiel que nous créons la différence.

Ernst & Young désigne les membres d'Ernst & Young Global Limited, qui sont chacun des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Ce communiqué de presse a été publié par Ernst & Young Luxembourg S.A., un membre de l'organisation Ernst & Young Global Limited.

L'organisation Ernst & Young est divisée en 5 zones géographiques avec des bureaux appartenant à l'une des entités juridiques suivantes : Ernst & Young Americas LLC, Ernst & Young EMEA Limited, Ernst & Young Far East Area Limited and Ernst & Young Young Oceania Limited. Ces entités ne fournissent pas de services aux clients.

L'ensemble des communiqués de presse d'Ernst & Young sont accessibles sur le site www.ey.com/Luxembourg.